

CLASSIFICATION	NORMES	iD Inspiration Loose Lay	
Classification	NF EN ISO 10582	Classe 33 (utilisation commerciale niveau élevé)	
CARACTÉRISTIQUES	NORMES		
Formats (cm)	NF EN ISO 24342	22,9 x 121,9 Boîte de 10 lames pour 2,8 m ² Palette de 52 boîtes pour 145,1 m ²	30,5 x 61 Boîte de 14 dalles pour 2,6 m ² Palette de 54 boîtes pour 140,4 m ²
Épaisseur totale (mm)	NF EN ISO 24346	4,5	
Couche d'usure (mm)	NF EN ISO 24340	0,55	
Teneur en agent liant	NF EN ISO 10582	Type I	
Groupe d'abrasion	NF EN 660-2	T	
Poids total (g/m ²)	NF EN ISO 23997	7500	
PERFORMANCES	NORMES	iD Inspiration Loose Lay	
Poinçonnement rémanent (mm)	NF EN ISO 24343-1	< 0,10	
Réaction au feu	NF EN 13501-1	Bfl s1	
Rapport de classement (avec domaine d'application)		P135926-DE/7	
Stabilité dimensionnelle	NF EN ISO 23999	< 0,10 %	
Glissance (coef.)	NF EN 13893	μ ≥ 0,30 (classe DS)	
Charges électrostatiques	NF EN 1815	< 2 kV - Antistatique	
Résistance transversale	NF EN 1081	>10 ⁹ Ω	
Résistance thermique (m ² K/W)	NF EN ISO 10456	0,03 (apte au sol chauffant)	
Solidité lumière	NF EN ISO 105-B02	≥ 6/8	
Formaldéhyde à 28 jours	ISO 16000-3	Non détecté	
COVT à 28 jours	ISO 16000-9	< 100 μg/m ³	

DESCRIPTIF

Le revêtement de sol sélectionné du type **iD Inspiration Loose Lay** appartient à la famille des sols PVC hétérogènes compacts en lames de 22,9 x 121,9 cm ou en dalle de 30,5 x 61 cm, dont le plastifiant n'entre pas dans la catégorie des phtalates. La couche d'usure non chargée du groupe d'abrasion T est renforcée par le traitement **TopClean XP™** qui supprime définitivement toute métallisation et spray régénérante.

iD Inspiration Loose Lay est destiné à une pose libre. Il est notamment adapté aux planchers surélevés (format dalle) ainsi qu'à la rénovation, y compris sur sols amiantés (recouvrement sous-section 4).

Son taux d'émission de composés organiques volatils dans l'air est inférieur à 100 μg/m³ (COVT après 28 jours).

iD Inspiration Loose Lay bénéficie d'une Garantie 10 ans.

Il est 100 % recyclable et les chutes de pose peuvent être collectées et recyclées au travers de la filière Tarkett ReStart®.



* Sauf pour la partie recyclée



DOMAINES D'UTILISATION

Locaux à affectation collective classés au plus U3P3E2C2 définis dans la notice sur le classement UPEC des locaux, cahier CSTB 3509 (11/04). Limité aux locaux E1 en cas de support sensible à l'eau (supports à base de bois ou sulfate de calcium).

iD Inspiration Loose Lay est adapté aux planchers surélevés (format dalle) ainsi qu'à la rénovation, y compris sur sols amiantés (en respectant la réglementation en vigueur).

MISE EN ŒUVRE

La mise en oeuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF DTU 53.2 P1-1 pour les supports neufs et du cahier 3635-V2 du CSTB pour les sols existants.

Le support doit être sec, sain, propre (exempt de poussière), lisse et plan, avec une tolérance de 5 mm sous la règle de 2 m.

Le cas échéant, le produit de ragréage auto-lissant doit être classé P3.

Le revêtement doit être acclimaté dans les pièces où la pose sera réalisée, au minimum 24 heures avant.

La température du support doit être au moins égale à 12°C, celle de l'atmosphère au moins égale à 15°C.

Les lames coupées doivent toujours présenter une largeur supérieure à 10 cm et une longueur minimale de 30 cm, sans laisser de jeu périphérique.

La pose est libre avec mélange préalable des dalles et/ou lames pour les répartir (à partir d'une dimension supérieure à 10 m : une bande de produit de maintien est appliquée au milieu de la pièce, dans le sens perpendiculaire à la longueur des lames ou dalles).

ENTRETIEN

Le traitement **TopClean XP™** réalisé en fabrication facilite l'élimination des taches, limite l'entretien journalier à un simple balayage humide avec détergent neutre et supprime l'application d'une émulsion.

Un minimum d'eau devra être utilisée afin d'éviter l'infiltration par les joints du revêtement.

Nous déconseillons l'utilisation d'abrasifs susceptibles d'altérer la qualité du traitement.

Évitez les piétements, roulettes et objets en caoutchouc susceptibles de laisser des marques indélébiles par migration.



Informations susceptibles d'être modifiées (Edition 08/2015)



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



100 %
Recyclable

